

PIÈCES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT

Photocopies obligatoires

ÉTAT CIVIL

- Carte nationale d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité
- Pour les personnes de nationalité étrangère (hors union européenne) :
 - titre de séjour recto/verso en cours de validité,
 - ou attestation de prolongation de l'instruction de la demande de renouvellement du titre de séjour
 - ou attestation de décision favorable de la demande de renouvellement du titre de séjour
 - ou à défaut visa

RESSOURCES ET SCOLARISATION

- Carte étudiante ou certificat de scolarité ou justificatif de venue dans une école sur Troyes
- Etudiant boursier : avis d'attribution de la bourse
- Pour les étudiants de nationalité étrangère, ne pouvant avoir de caution solidaire :
 - avis d'imposition N-2 des parents,
 - ou justificatif de ressources des 12 derniers mois,
 - ou justificatif de virements sur un compte bancaire en France

LOGEMENT ACTUEL

- Si vous êtes déjà locataire : attestation du bailleur indiquant que le locataire est à jour du loyer et des charges ou à défaut dernière quittance
- Si vous êtes hébergé : attestation de la personne qui héberge ou de la structure

DOCUMENTS RELATIFS A LA PERSONNE QUI SE PORTE CAUTION SOLIDAIRE

- Carte nationale d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité
- Dernier avis d'imposition
- 3 derniers bulletins de salaire

Accueil Étudiants

☎ 03 25 71 17 17 - contact@troyes-aube-habitat.fr

📍 4 place Langevin - 10000 Troyes

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

www.location-etudiant-troyes.fr    

